

VILLE DE ROYAN



SECRETARIAT GENERAL

**A R R E T E**

**PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION  
D'UNE TERRASSE AU FRONT DE MER  
A ROYAN**

---

HT/ET  
A SG N° 10/0405

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

Vu le règlement d'occupation de l'espace du Front de Mer à ROYAN,

Vu la demande présentée par Monsieur SAVARY,

Considérant que Monsieur SAVARY est régulièrement immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Marennes sous le numéro n° 437680846,

Considérant que Monsieur SAVARY a justifié du fait qu'il est titulaire d'un titre d'occupation d'un fonds privé sur le Front de Mer sous le nom commercial « WATTI »,

**A R R E T E**

ARTICLE 1 : Monsieur SAVARY est autorisé à occuper la terrasse sise Front de Mer au droit du n° 41 telle qu'elle figure en jaune sur le plan ci-annexé à l'usage exclusif de commerce suivant : Vente de bijoux et d'artisanat.

ARTICLE 2 : La présente autorisation est délivrée pour une durée qui commencera à courir le 1er Avril 2010 pour se terminer le 30 Septembre 2010 moyennant une redevance de 3.687,24 € ainsi calculée : 103,40 €/m².

ARTICLE 3 : Monsieur SAVARY a remis ce jour un chèque d'un montant de 3.687,24 € en paiement de la redevance telle qu'elle est fixée à l'article 2.

ARTICLE 4 : Monsieur SAVARY, cosignataire aux présentes, reconnaît avoir pris connaissance des dispositions réglementant l'espace du Front de Mer dont il a reçu copie ce jour.

Aucune reconduction tacite ne sera accordée.

Fait à ROYAN,  
Le 29 avril 2010

Lu et Approuvé,  
  
Olivier SAVARY

Pour le Député-Maire,  
L'Adjoint délégué,  
Bernard GIRAUD

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 29 avril 2010

Pour le Député-Maire,  
L'adjoint délégué,  
Bernard GIRAUD

